

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/38

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Voix contre : 1

Abstention : 1

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme Sandra TERRACOL
M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Modification des horaires à l'Agence Postale Communale et à La Maison France Services

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, à la suite de la réorganisation du service administratif, les horaires de l'Agence Postale Communale et de la Maison France Services vont changer à partir du 1^{er} mai 2026 (voir tableau).

	Titres d'identité	France Services / La Poste	France Services / La Poste	Titres D'identité
Lundi	8h30 – 10h	9h – 12h (Uniquement la Poste)	13h30 – 16h30	16h30 – 17h
Mardi	8h30 – 9h	9h – 12h	13h30 – 16h30	16h30 – 17h
Mercredi	8h30 – 9h	9h – 12h	FERME	FERME
Judi	8h30 – 9h	9h – 12h	13h30 – 16h30	16h30 – 17h
Vendredi	8h30 – 9h	9h – 12h	13h30 – 16h30	16h30 – 17h

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place les changements d'horaires à partir du 1^{er} mai 2026, concernant l'Agence Postale Communale ainsi que la Maison France Services.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 28/04/2026

Publié, le 07/05/2026

Transmis, le 30/04/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON

Signé électroniquement par : Jérôme
AUGUSTYNIAK
Date de signature : 30/04/2026
Qualité : Mairie de SARDENT